



## PV pour stationnement très gênant

Par **REMY Florence**, le **24/02/2017** à **14:15**

Bonjour,

J'ai reçu un PV pour stationnement très gênant. Le PV indiqué uniquement le nom de la rue (chemin du sacre cœur à Perpignan ) et pas le numéro. C'est un chemin qui est perpendiculaire à le rue où j'habite, il fait environ 1km.

Moi meme je ne sais pas à quel endroit (appart trottoir privé en face de chez moi). Puis-je faire un recours?

Merci de votre aide

Par **LESEMAPHORE**, le **24/02/2017** à **15:18**

Bonjour

La contravention pour stationnement très gênant n'existe pas ;  
c'est obligatoirement une des 13 infractions listées dans l'article .

On ne peut donc vous répondre sans connaitre la nature d'infraction

Par **REMY Florence**, le **24/02/2017** à **18:58**

Effectivement c'est un PV pour "stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur un trottoir "

Il y a la date et l'heure comme lieu : "chemin du sacre cœur - perpignan - 66

Il n'indique pas la demande ou non d'enlèvement...

Par **LESEMAPHORE**, le **24/02/2017** à **19:12**

le chemin du sacré coeur dispose t-il de trottoirs des 2 cotés de la voie et sur toute sa longueur ?

Je crois que oui

L'infraction est avérée quelque soit le numéro de la voie.

la demande d'enlèvement ou l'absence de mention est sans effet sur la verbalisation elle-même et de toute manière n'y figure plus sur les avis numérisés.

Par **REMY Florence**, le **24/02/2017** à **20:02**

Très bien, merci pour vos réponses rapides. Très utile.